



BUDGET 2020

Projet Annuel de Performance

CA du 6 décembre 2019

Le contexte réglementaire :

L'article 3 du décret n° 2017-959 du 10 mai 2017 relatif à des établissements publics administratifs a modifié le décret n° 89-901 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques.

Ainsi l'article 27 du décret 89-901 dispose désormais que « **Les instituts d'études politiques sont soumis aux dispositions de l'article R. 741-4 du code de l'éducation.** »

Cet article R. 714-4 dispose que :

« A l'exception de celles relatives aux modalités d'exercice du contrôle budgétaire, les dispositions des articles R. 711-10 à R. 711-16 et R. 719-51 à R. 719-112 sont applicables aux établissements publics à caractère administratif placés sous la tutelle exclusive du ministre chargé de l'enseignement supérieur et associés à un ou plusieurs établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel au sens de l'article L. 718-16. En matière de contrôle budgétaire, ces établissements sont soumis aux règles prévues aux articles 220 à 228 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. »

Toutes ces dispositions sont relatives à l'organisation budgétaire des EPSCP, la plupart étaient déjà applicables aux IEP en tant qu'opérateurs publics.

Les articles R719-52 et R719-55 précisent cependant que :

« [Le budget agrégé de l'établissement](#), désigné ci-après par " budget ", est constitué du budget principal ainsi que, le cas échéant, du budget annexe du service d'activités industrielles et commerciales et d'un budget par fondation universitaire. [Il comporte en annexe un projet annuel de performances](#) et les documents et tableaux permettant le suivi des emplois, des engagements dont l'exécution est pluriannuelle. »

« [Le projet annuel de performances de l'établissement présente les objectifs poursuivis. Il comporte des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur défini à l'article \[L. 123-3\]\(#\) associés à ces objectifs. Ces indicateurs, qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement.](#) »

L'article R719-101 dispose quant à lui que :

« Le compte financier est accompagné d'un état retraçant les restes à réaliser sur les contrats de recherche et d'un rapport de présentation retraçant les activités de l'établissement pour l'exercice considéré s'appuyant notamment sur les résultats de la comptabilité analytique. [Le rapport annuel de performances de l'établissement, préparé par l'ordonnateur, est annexé au compte financier.](#) Les comptes sont réputés arrêtés à la date à laquelle l'ensemble des documents est signé et daté conjointement par l'ordonnateur et l'agent comptable. »

Ainsi, la direction de l'IEP soumet au Conseil d'Administration le Projet Annuel de Performance (PAP) de l'année 2020 en s'appuyant sur l'analyse du RAP de l'année 2018.

Ce Projet Annuel de performance qui est construit à partir de la trame du contrat pluriannuel d'établissement approuvé par le Conseil d'Administration de l'IEP lors de sa séance du 1^{er} juillet 2016, inclut, d'une part, une actualisation (données constatées et objectifs pour les années à venir) des indicateurs de performance de ce même contrat (également adoptés lors du CA du 1^{er} juillet 2016) et, d'autre part, pour chaque thématique du contrat une présentation des actions prévues au titre de 2020 et des moyens financiers et humains mobilisés par l'IEP.

Les moyens humains ne sont pas quantifiés finement pour ce qui concerne les agents permanents car l'IEP n'a pas encore conduit d'enquête fonctions permettant de le faire.

I- Les axes transversaux appelés à se développer dans le cadre de la ComUE UdL

I-1- Le déploiement du cursus sur le campus de St Etienne

L'objectif final est de déployer un cursus complet en 2021-2022, avec environ 50 étudiants par promotion.

Actions programmées en 2020 :

1. L'augmentation des effectifs au sein des doubles diplôme proposés, la stabilisation des effectifs au sein du DERUSCO.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Des heures en présentiel (2850 HED estimées en 2019-2020 dont 2/3 à la charge SPL-2937 réalisées en 2018-2019) et des HRS (300 HED estimées) ;
 - La prise en charge des déplacements des enseignants et des personnels administratifs (10 000 €- idem 2019);
 - Le temps de travail des personnels de scolarité de l'IEP et de la direction des études impliqués dans cette organisation.
2. Le renforcement du secteur Territoires (anciennement ACT) pour accueillir dans les meilleures conditions possibles des promotions de 40 étudiants à la rentrée 2020

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- La création d'une nouvelle spécialité en partenariat avec l'EN3S à la rentrée 2020
 - La coordination des spécialités du secteur sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur;
3. La poursuite du développement de la vie étudiante sur le campus de St-Etienne et d'un sentiment d'appartenance à un établissement unique.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Les crédits dédiés à la vie associative (95 000 € dont 46 000 € issus de la CVEC - 43 000 € en 2019) ;
 - La prise en charge des déplacements entre campus pour les étudiants (6000 €- idem 2019) ;
 - Un poste de contractuel catégorie A à 70 % pour la vie étudiante avec une permanence mensuelle sur le campus stéphanois.
4. Renforcer l'attractivité du campus de St Etienne à la rentrée 2020.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Les crédits de fonctionnement dédiés à la communication sur les salons et le site (15 000 € idem 2019) ;
- Le temps de travail des agents du service communication.

I-2- Développer des partenariats équilibrés avec les universités SHS du site (Lyon 2, Lyon 3, Saint-Etienne) et les établissements du CHEL[s]

Indicateur du contrat : IS13

IS 13	EVOLUTION DU NOMBRE DE DOUBLES DIPLOMES						IEP Lyon
	Situation 2015	situation 2016	situation 2017	objectif 2018	objectif 2019	Cible 2020	
Nombre de double diplôme intégré *	2	2	3	4	4	4	
Nombre de double diplôme de master **	6	6	6	7	7	10	

Pour cet indicateur, les données constatées sur 2018 ont été intégrées et une projection a été faite pour la période 2018-2019 à 2019-2020.

La cible 2020 a été revue en 2017 pour les double diplômes intégrés, au vu du double diplôme mis en place avec l'IAE de l'UJM à la rentrée 2017 et avec la faculté de droit de l'UJM à la rentrée 2018.

Actions programmées en 2020 :

1. La poursuite des actions CHEL[s] : cours commun, cours partagés, labos junior et l'organisation du premier festival des idées du CHEL[s] en avril 2020

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Crédits de fonctionnement dédiés au financement du CHEL[s] (13 145 € -10 570 € en 2019)
- 2. La contribution à la préparation de la prochaine accréditation du master mention science politique

Les principaux moyens mis en œuvre pour les 3 parcours sont :

- Masse salariale dédiée au financement des enseignements du master
- Temps de travail des personnels de scolarité en charge de la gestion des parcours
- Crédits de fonctionnement (7500 €)

3. La participation au fonctionnement de la Maison des Sciences de l'Homme

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- La décharge de 96 HED accordée au directeur de la MSH

II- La formation

II-1- Renforcer le socle commun de connaissances et la cohérence du diplôme de l'IEP de Lyon

Indicateurs contrat : IC1/IC2/IS12

IC 1	DIVERSIFICATION ET DEMOCRATISATION DE L'ACCES : FLUX D'ÉTUDIANTS ENTRANTS, POIDS RELATIF DES BOURSIERS SUR CRITÈRES SOCIAUX														IEP Lyon			
FLUX D'ÉTUDIANTS ENTRANTS	2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		objectif 2019-2020		Cible 2020	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Nombre total	257	100%	265	100%	262	100%	268	100%	272	100%	309	100%	308	100%	360	100%	370	100%
1 ^{ère} année total	185	72%	183	69%	182	69%	188	70%	189	69%	227	73%	223	72%	240	67%	240	65%
2 ^{ème} année	34	13%	37	14%	33	13%	37	14%	39	14%	33	11%	41	13%	50	14%	50	14%
4 ^{ème} année	38	15%	45	17%	47	18%	43	16%	44	16%	49	16%	44	14%	70	19%	80	22%
FA																		
Laureats de l'Institut de l'engagement	3		4		4		4		5		6		5		5		5	
Double diplôme (EM Lyon et IUL)	9		6		15		13		14		14		14		15		15	

Pour cet indicateur, les données constatées sur la période 2015- 2018 ont été intégrées et une projection a été faite pour la période 2019-2020.

La mesure a été révisée en 2017 pour porter sur les effectifs entrants en 1A,2A et 4A et non sur le niveau d'études des nouveaux entrants. En effet les actions mises en œuvre par l'IEP doivent avoir avant tout un effet sur les effectifs entrants dans chaque année de formation.

En 2019-2020 est attendu: un effectif de 240 en 1A correspondant à l'inscription effective d'autant d'étudiants que de places ouvertes, un effectif de 45 en 2A avec un nombre de candidatures supérieures à celles de 2017 avec le nouveau concours d'entrée, un effectif de 70 en 4A avec l'ouverture du diplôme en FC et la mise en place d'un test d'entrée spécifique et un concours 4A rénové.

La cible est également revue en projetant un effectif stable à 240 en 1A, un effectif stable à 50 en 2A et un effectif en augmentation à 80 en 4A, l'augmentation reposant sur le nouveau concours 4A 2019 et la réussite de l'ouverture du diplôme en FC.

IC 2	RELATIONS INTERNATIONALES								IEP Lyon
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	objectif 2019-2020	Cible 2020
Nombre d'inscrits étrangers titulaires d'un diplôme étranger	224	288	296	313	200	276	224	290	290
Nombre total d'inscrits	1406	1466	1520	1549	1417	1501	1674	1668	1668
Part des étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger	16%	20%	19%	20%	14%	18%	13%	17%	17%

Pour cet indicateur, les données constatées sur la période 2015-2019 ont été intégrées et une projection a été faite pour la période 2019-2020.

L'unité de mesure a été revue en 2018 (IA ppales et secondes) pour mettre en cohérence les données des deux catégories observées

Le nombre d'inscrits étrangers pris en compte est celui correspondant au nombre d'étudiants inscrits dans le cadre d'accord internationaux. L'indicateur porte sur internationale des établissements, il s'agit donc bien de mesurer l'activité d'accueil d'étudiants dans le cadre de nos partenariats internationaux.

La cible a été légèrement revue, l'objectif de l'IEP étant d'avoir des flux entrants/sortants annuels équilibrés.

IS 12	ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITE INTERNATIONALE					IEP Lyon
	Situation 2015	situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	Situation2019	Cible 2020
Nombre d'accords internationaux	157	158	161	161	158	160

Pour cet indicateur, les données constatées sur 2019 ont été intégrées et une projection a été faite pour 2020.

La cible 2020 avait été revue à la hausse en 2017 en fonction des résultats du diagnostic réalisé en 2016-2017 il est réajusté en 2019.

Actions programmées en 2020 :

1. La mise en place de deux nouveaux cours thématiques en 1^{er} cycle

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Des heures en présentiel (48 H de CF) et des HRS (10 HED) ;
- Le temps travail de la direction des études et du service scolarité

2. La mise en place du secteur d'International Public Affairs à la rentrée 2020

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Le temps de travail dédié par le pôle Stratégie et partenariats internationaux et le service mobilité étudiante

3. La stabilisation du concours d'entrée en 4A (1^{ère} session en 2019)

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Le temps de travail dédié à ce projet par la direction des études et le service concours.
- Les heures de vacation pour les surveillances

- Les heures payées liées à la correction des copies, des dossiers et aux entretiens de sélections

4. le renforcement du pilotage pédagogique des cours de langues

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Le recrutement de deux lecteurs et d'un maître de langue (60 000 € de surcoût /vacations)
- Des HRS (36 HED)

5. La mise en place d'un double diplôme avec le CFJ

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- le temps de travail dédié par la direction des études et les responsables de la spécialité pour la coordination du recrutement et des enseignements
- la mise à disposition de salles pour l'organisation des cours dispensés par le CFJ

II-2- Améliorer le suivi des étudiants et des diplômés

Indicateurs contrat: IC1-1/ IS7/IS10/IS11

IC 1-1	DIVERSIFICATION ET DEMOCRATISATION DE L'ACCES : FLUX D'ÉTUDIANTS ENTRANTS, POIDS RELATIF DES BOURSIERS SUR CRITÈRES SOCIAUX		IEP Lyon
	Nombre de boursiers sur critères sociaux (BCS)	Nombre total d'inscrits	% de boursiers
2012-2013	358	1141	31%
2013-2014	350	1139	31%
2014-2018	391	1177	33%
2015-2016	378	1198	32%
2016-2017	355	1175	30%
2017-2018	383	1274	30%
2018-2019	382	1338	29%
objectif 2019-2020	420	1390	30%
Cible 2020	443	1465	30%

Pour cet indicateur, les données constatées sur la période 2015- 2019 ont été intégrées et une projection a été faite pour la période 2019-2020.

Le champ de la mesure a été revu en 2017 pour inclure uniquement les étudiants en inscription principale dans le diplôme IEP.

La cible reste la même, une stabilisation à 30% de boursiers, selon les barèmes et règles actuelles d'attribution des BCS.

IS 7		INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS							IEP Lyon
Taux d'insertion professionnelle		Promo 2011	Promo 2012	Promo 2013	Promo 2014	Promo 2015	Promo 2016	Promo 2017	Cible 2020
6 mois après obtention du diplôme	Taux d'insertion professionnelle	61%	72%	67%	57%				70%
	Taux de réponse	60%	49%	53,25%	49,59%				70%
18 mois après obtention du diplôme	Taux d'insertion professionnelle	85%	73%	78%		90,10%	89,20%	95,00%	92%
	Taux de réponse	48%	41,24%	51,80%		75,20%	81%	77%	80%
5 ans après obtention du diplôme									

Délai d'accès à l'emploi actuel

Délai d'accès	Promo 2011	Promo 2012	Promo 2013	Promo 2014	Promo 2015	Promo 2016	Promo 2017	Cible 2020
Avant obtention du diplôme	43%	45%	54%	51%	30,1%	35,5%	32%	35%
0 > 3 mois	32%	36%	22%	34%	34,6%	36,9%	39,5%	38%
3 > 6 mois	25%	19%	24%	16%	16,2%	13,5%	14,3%	18%
>6 mois					19,1%	14,1%	14,3%	9%

Pour cet indicateur les données constatées pour la promotion 2017 ont été intégrées et une projection a été faite pour la promotion 2018.

A compter de 2017, l'IEP a décidé de ne réaliser qu'une seule enquête à 18 mois avec la volonté d'avoir un taux de réponse supérieur à 75% pour que les résultats soient fiables.

L'enquête réalisée en 2017, donne des résultats très différents des enquêtes précédentes quant au délai d'accès à l'emploi, la cible 2020 a été révisée en fonction des résultats de l'enquête 2018.

L'IEP met progressivement en place depuis la rentrée 2016 des actions visant à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants, leur efficacité ne pourra pas être mesurée sur ce contrat, la cible fixée pour le taux d'insertion professionnelle est donc proche du résultat actuel. Les délais moyens d'accès à l'emploi doivent pouvoir être réduits, notamment la part de diplômés ayant mis plus de 6 mois à trouver leur emploi actuel.

IS 10	POLITIQUE D'EGALITE DES CHANCES					IEP Lyon
Les politiques d'égalités de l'IEP	Situation 2014/2015	situation 2015/2016	situation 2016/2017	Situation 2017/2018	Situation 2018/2019	Cible 2020
Nombre de lycées partenaires	48	48	48	49	51	50
Nombre de lycéens concernés (élèves de 1ere et de Terminales)	450	497 (321 PEI + 176 auditeurs libres)	492 (335 PEI + 158 auditeurs libres)	554 (386 + 168 auditeurs libres)	441 (340+101 auditeurs libres)	400
dont lycéens boursiers	157 (35%)	242 (49%)	269 (55%)	295 (53%)	59%	60%
Inscrits au concours	145	103	158	153	130	130
Admis au concours (un des IEP du concours commun) 2015	10 (6,7%)	22 (21,35%)	25 (15,8%)	24 (15,68)%	18(13,8)%	15%

Pour cet indicateur, les données constatées sur la période 2014-2015 ont été corrigées, celles de la période 2015- 2019 ont été intégrées et la projection 2019-2020 a été corrigée.

La cible a été revue en 2017 car l'objectif de l'IEP n'est pas d'accroître le nombre de lycées partenaires et d'élèves participant au programme mais de recentrer le dispositif sur la cible du programme PEI: les élèves boursiers du secondaire.

Note: les auditeurs libres (inscrits dans les lycées partenaires mais ne correspondant pas à la cible du dispositif PEI) n'ont accès qu'aux cours du mercredi après-midi et au tutorat mais pas à la plateforme pédagogique PEI, ni aux devoirs d'entraînement, ni au concours blanc.

IS 11	POLITIQUE SOCIALE EN FAVEUR DES ETUDIANTS					IEP Lyon
Les aides proposées par l'IEP	Situation 2015	situation 2016	situation 2017	situation 2018	objectifs 2019	Cible 2020
Montant prévu au budget	9 000.00 €	9 000.00 €	9 000.00 €	5 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
Aides versées	5 étudiants / 2 600.00€	3 étudiants/2070 €	7 étudiants /4815,28€	4 étudiants/2693 €	7	7
Aides à la mobilité monde Arabe	13 étudiants / 3 440.00€ (manque à gagner sur droits d'inscription)		5 étudiants/2110€	7 étudiants/ 3790 €	entre 5 et 10 étudiants	Maintenir ce principe
Droits d'inscription à 0€ pour étudiants RFR < 12000€	378	431	410	437	430	430
Réduction sur droits d'inscription aux étudiants en difficultés qui en font la demande	10			entre 5 et 10 étudiants	entre 5 et 10 étudiants	Maintenir cette souplesse
Bourses de mobilité (4)			12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €

Pour cet indicateur, les données constatées sur 2018 ont été intégrées et une projection a été faite pour la période 2019-2020.

La cible 2020 a été modifiée comme suit en 2017:

baisse du montant prévu pour l'aide sociale, les aides versées étant très inférieures à ce budget sur les années 2015 à 2017

fixation d'une cible chiffrée pour le nombre d'étudiants bénéficiant de l'exonération des droits d'inscription en cohérence avec les projections de l'indicateur IC1-1

Introduction de la bourse de mobilité mise en place sur le budget 2017.

Actions programmées en 2020 :

1. La pérennisation de l'accompagnement des étudiants en situation de mal-être

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Une présentation du dispositif en début d'année, 160 heures de consultation annuelles et 87 consultations à distance possibles avec une psychologue de l'association Apsytude (de 18 270 à 24375 €, financés par la CVEC – 20575 € en 2019) ;

2. L'aide à la recherche d'un logement.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- La redevance versée à Studapart pour le fonctionnement de la plateforme (3600 € - idem 2019) ;
- Le temps de travail consacré par personnels scolarité et vie étudiante pour communiquer sur la plateforme.

3. La poursuite du développement de la politique d'emploi à destination des étudiants de Sciences Po Lyon.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- La masse salariale dédiée à l'emploi étudiant (45 000 € - 35 000 € en 2019).

4. La pérennisation de la politique d'aide sociale existante : aides d'urgence + bourses de mobilité + exonération.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Les crédits dédiés à l'aide sociale (7000 € dont 2 000 € sur le budget CVEC – idem 2019) ;
- Les crédits dédiés aux bourses de mobilité (12000 € - idem 2019) ;

- la pérennisation du dispositif de financement partiel des cours de langues payants obligatoires au Moyen Orient (4500 € - idem 2019)

5. Le renforcement de la préparation PECED pour les élèves de Première et de Terminale

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- La masse salariale dédiée au paiement des correcteurs (218 copies par épreuve) ;
- Le temps de travail de la responsable du PECED et du service concours PECED
- La masse salariale dédiée à la rémunération des tuteurs (8 000 € inclus dans l'emploi étudiant-nouveau)

II-3- Articuler formation initiale et continue, développer la certification des compétences

Indicateurs du contrat : IC1 /IC4/IS14

IC 4	DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE						IEP Lyon
	Situation 2015 (S)	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	objectif 2019	Cible 2020 (C)	Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, en %
1- Volume d'heures stagiaires	85 888	85 603	63 485	92 702	100 000	126 000	47%
2- Nombre d'inscrits en formation continue	541	989	558	589	1000	1350	150%
3- Nombre de diplômés en formation continue	7	4	5 (2 Master + 3 cpro)	5 (2 Master + 3 cpro)	12	15	114%
<i>Dont Validation des Acquis de l'Expérience</i>					1	1	
4- Recettes de la formation continue	244 244,00 €	240 291,00 €	240 403,00 €	300 071,00 €	350 000,00 €	400 000,00 €	64%

Pour cet indicateur, les données constatées sur la période 2015-2018 ont été intégrées et une projection a été faite pour la période 2019 à 2020.

* A partir de 2016, cette donnée incorpore l'intégralité des inscrits présents sur l'année civile 2016 soit deux années scolaires glissantes (2015-2016 & 2016-2017)

La cible a été actualisée en fonction des recettes nouvelles attendues en lien avec l'ouverture du diplôme en FC et la refonte de l'offre de formation courte.

IS 14	REUSSITE AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE A/A+ ET AGREGATION SES - EFFICACITE					IEP Lyon
Concours	Nombre d'inscrits 2015	Nombre d'étudiants ayant réussi un concours en 2016	Nombre d'inscrits 2016	Nombre d'étudiants ayant réussi un concours en 2017	Nombre d'inscrits 2017	Nombre d'étudiants ayant réussi un concours en 2018
A (IRA, douanes...)	521	108	630	139 (+ concours hospitaliers en cours de résultats)	311 au 14/11/17 (inscriptions en cours pour formation en ligne)	88
A+ (ENA INET...)		27		6		
Agrégation en SES						
Concours	inscrits 2018	objectif réussite 2019	objectifs d'inscrits 2019	Cible 2020 (inscrits)		
A (IRA, douanes...)	412 au 18/10/18	100	450	500		
A+ (ENA INET...)		15				
Agrégation en SES						

Pour cet indicateur, les données constatées sur 2018 ont été intégrées et une projection a été faite pour la période 2018-2019 à 2019-2020.

La cible 2020 est maintenue pour l'instant mais un renforcement de la préparation pour le concours INET est mis en place en sept 2018 en collaboration avec l'ENS (prépA+)

De même la mise en place de la nouvelle plateforme IEPEL en 2018 devrait permettre d'accroître les effectifs d'inscrits, une actualisation sera faite en 2019.

Actions programmées en 2020 :

1. La stabilisation du nombre de candidats au diplôme en Formation continue.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- La finalisation du travail d'ingénierie pédagogique FOAD pour les 4 modules du tronc commun de 4A (12 000 €)
- Le temps de travail de la directrice et des agents du pôle FCIP impliqués.

2. L'accroissement du nombre de sessions de FC courtes (y compris formation des élus) effectivement réalisées.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Le temps travail des agents du pôle à travers une démarche commerciale renforcée

3. La collecte des données nécessaires à la rédaction des suppléments au diplôme (pour une délivrance en 2021).

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Le temps de travail de la direction des études, des responsables de formation et des personnels de scolarité et de la DSI impliqués dans le projet.

4. La constitution et la réunion des conseils de perfectionnement par secteur.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Le temps de travail de la direction des études et des responsables de secteurs de 4^{ème} année (HRS : 60 HETD) pour la constitution et l'animation des conseils ;
- Les crédits de fonctionnement dédiés à la réunion des conseils (1500 € - idem 2019)

II-4- Mieux prendre en compte l'évaluation des enseignements

Indicateurs du contrat : IC3

IC 3	ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS		IEP Lyon	
Année du diplôme	Nb d'unités d'enseignement à évaluer		% d'unités d'enseignement évaluées	
	2014-2015	2019-2020	2014-2015	Cible 2020
1	80	80	Non connus	100%
2	115	115	Non connus	100%
3	0	0	Non connus	100%
4	135	135	Non connus	100%
5	13 *	14	Non connus	100%
DE	57		Non connus	100%
*11 Spécialités et 2 DNM gérés par l'IEP				
Année du diplôme	Nb d'inscrits dans les unités d'enseignement évaluées		% de répondants dans les unités d'enseignement évaluées	
	2014-2015	2019-2020	2014-2015	Cible 2020
1	189	250	Non connus	70%
2	220	290	Non connus	70%
3	/		Non connus	70%
4	300	295	Non connus	70%
5	335	280	Non connus	70%
DE	374	375	Non connus	70%

Cet indicateur n'a pas été actualisé, les données ne sont actuellement pas centralisées. Un travail devra nécessairement être entrepris en 2018 pour collecter et fiabiliser ou redéfinir ces éléments.

Action programmée en 2020 :

1. Innovation pédagogique : ouverture des enseignements du TC de 4A en FOAD, mise en place de discussions thématiques avec les enseignants et la responsable de l'innovation pédagogique.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Des HRS (15HTD)
- Des crédits de fonctionnement (1500 €)

II-5- Développer des partenariats avec les collectivités locales, les acteurs socio-économiques et culturels

Actions programmées en 2020 :

1. Public Factory : l'accroissement du nombre de cours projets

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- le temps de travail d'un Professeur spécialisé en gestion des connaissances, référent pédagogique de la PF;
- le temps de travail de la chargée de la Public Factory (IGR contractuelle)
- Heures d'enseignement pour dix groupes projet de 4A (450 HED)
- Frais de déplacement des étudiants et enseignants (29 000 €)
- une journée de rentrée à la Cité du Design, un sprint créatif et une séance de restitution (10 000 €)

2. L'organisation d'une soirée de remerciements/échanges avec nos partenaires (intervenants professionnels, organismes d'accueil des stagiaires, financeurs)

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Les crédits de fonctionnement dédiés à l'évènement (5000 € - idem 2019 projet non réalisé)
- Le temps de travail des agents impliqués dans l'organisation

III- La recherche

III-1- Orienter la recherche autour de deux thématiques prioritaires

1. Villes : gouvernement, société, représentation
2. Risques : discours, décisions, sociétés, sciences et techniques

Actions programmées en 2020:

1. La poursuite du soutien aux équipes de recherche du site et la redéfinition du deuxième axe prioritaire : Innovations dans l'action publique

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Les crédits de fonctionnement attribués aux laboratoires dont l'IEP est tutelle (40 000 €) ;
- Les crédits de fonctionnement attribués à la commission scientifique pour le financement de l'appel à projet interne, colloques, publication d'ouvrages (38 000 € - 35 000 € en 2019).

2. La mise en œuvre du partenariat signé avec la Maison Française d'Oxford pour des séjours Recherche (enseignants-chercheurs et étudiants)

- Financement de 2 séjours enseignants et 2 séjours étudiants (transport et hébergement) (7500 € - 5000 € en 2019)

3. Le renforcement des moyens administratifs dédiés à l'appui à la recherche

- Temps de travail dédié par l'IGE affectée en partie en soutien à la recherche (25 %)

III-2- Accroître la valorisation de la recherche, renforcer les liens avec le monde socio-économique

Action programmée en 2020 :

1. Le démarrage des activités de la chaire en transformation de l'action publique.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Temps de travail de la chargée de la Public Factory également impliquée dans le développement de la chaire
- Crédits de fonctionnement (5 000 € issus de la Fondation)

IV- La gouvernance

IV-1- Améliorer la gouvernance de l'établissement notamment via usages du numérique

Indicateurs contrat : IS9

IS 9	PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS					IEP Lyon
Thèmes	Situation 2015	situation 2016	situation 2017	situation 2018	objectifs 2019	Cibles 2020
1-La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information	1	1	1	2	2	3
2-Le système d'information et les services numériques	1	2	2	2	3	3
3-Le numérique au service de la formation des étudiants	2	2	2	2	2	3
4-La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique)	2	2	2	2	2	3
5-Le numérique au service de la recherche et de la valorisation	1	1	1	1	1	2
6- La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	2	2	2	2	3	3

Pour cet indicateur, les données constatées sur 2018 ont été intégrées et une projection a été faite pour 2019 et 2020

Les cibles 2020 restent inchangées, l'évolution des effectifs et les projets portés par la DSI restent conformes à la projection établie en 2015

1- Le schéma directeur numérique devrait être prêt en 2020

3-La mise en route de la scol et d'ADE en particulier devrait améliorer les services rendus aux étudiants en 2020

5-Pas d'amélioration prévue en 2020 pour la recherche

6-Le travail de l'ingénieur pédagogique devrait permettre de tenir l'objectif 2020

Actions programmées en 2020 :

1. la mise en place d'une newsletter interne

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- le temps de travail dédié du service communication

2. La traduction du site web institutionnel

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- les crédits de fonctionnement dédiés au projet (5000 € - idem 2019 projet non réalisé) ;
- Le temps de travail des agents impliqués dans le projet.

3. La poursuite du déploiement du nouveau SI scolarité.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Le temps de travail des agents de la DSI et du service scolarité impliqués dans le projet.
- Le temps de travail des étudiants salariés qui sont recrutés pour les inscriptions (18 000 € inclus dans l'emploi étudiant – 22 000 € en 2019)

4. L'entrée dans Parcoursup pour l'organisation du concours d'entrée en première année

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- le temps de travail de la direction, du service concours et du service informatique ;
- les moyens dédiés à l'organisation et à la correction des épreuves.

5. La poursuite de la rédaction de cartographies des processus, de procédures de gestion et tableaux de bord (service concours, scolarité, RH, finances).

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Le temps travail des agents, chefs de service, impliqués dans les projets.

IV-2- Développer le pilotage prospectif

Indicateurs du contrat : IC5 /IC6/IS8

IC 5	PILOTAGE FINANCIER					IEP Lyon
I - Inscrire l'établissement dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire :						
Actions prévues	Situation 2015	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	objectifs 2019	Cible 2020
1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).	Fonctionnement : 97%	87%	87%	89%	92%	Fonctionnement 95 %
	Investissement : 47%	22%	60%	100%	85%	Investissement 90 %
2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel, pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement...	0	0	1	1	2	2
3- Élaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles (et notamment plan pluriannuel d'investissement).	0	0	0	1	2	2
4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale, la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés (l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre -0.5 et +0.5%).	1	1	1	1	1	1
II - Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable :						
Actions prévues	Situation 2015	Situation 2016	Situation 2017	Situation 2018	objectif 2019	Cible 2020
1- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan	1	1	0	1	1	2
2 -Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire (cartographie des risques)	0	0	0	1	1	2

Pour cet indicateur, les données constatées sur la période 2015-2018 ont été intégrées et une projection a été faite pour la période 2019 à 2020. Le faible taux d'exécution en Investissement pour 2016 s'explique par la reprogrammation de l'opération plan campus (800000 €) alors que l'IEP n'avait pas mis en place de PPI.

La mise en place du PPI en 2018, ainsi que d'un BR de reprogrammation en 2017 ont permis d'améliorer ce taux d'exécution.

Le travail débuté sur la sécurisation et l'optimisation des procédures achat doit également permettre d'améliorer la prévision et l'exécution en fonctionnement.

Concernant le suivi des immobilisations, l'outil GFC format GBCP ne propose pas encore cette brique.

Concernant le CIBC, la resp du service finances a suivi une formation en 2018 et a amorcé la mise en place en 2019.

IC 6	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX				IEP Lyon				
Occupation des locaux	Situation (2016) 2015				Situation (2017) 2016				
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	3 400,5	3	720,6	101,21	3259,54	3	720,6	97,01	
Salles banalisées	19 766,5	22	1254	80,22	19317,98	22	1254	79,61	
Total	23 167	25	1974,6	82,74	22577,52	25	1974,6	80,63	
Occupation des locaux	Situation (2018) 2017				Situation (2019) 2018				Taux d'occupation attendu en 2020
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	3 607,75	3	720,6	107,37	3 920,75	3	720,6	116,69	102
Salles banalisées	17438,5	20	1083,94	77,85	21100,75	20	1083,94	85,64	85
Total	21046,25	23	1804,54	81,70	25 022	23	1804,54	97,13	91,20

Pour cet indicateur, les données constatées sur la période 2018-2019 ont été intégrées.

2 salles ont été transformées en bureau au sein du bâtiment L, une salle informatique du bâtiment bibliothèque a été réaménagée pour avoir un taux

d'occupation supérieur en 2018-19 avec du mobilier modulable pour compenser en partie cette perte. Le taux d'occupation des locaux est en forte augmentation

Globalement, l'IEP a conscience des faiblesses de son système actuel de réservation et de l'absence d'optimisation des plannings.

Le passage à un nouveau SI SCOL en 2019 sera l'occasion d'acquérir un outil plus performant interfacé avec ce SI.

IS 8	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES						IEP Lyon
	2014	2015	2016	2017	2018	objectif 2019	Cible 2020
Droits d'inscription (1)	970 980.30	1 002 245.32	1 145 393,82	1 375 162	1 474 304	1 533 505,00	1 565 000,00
Formation continue (2)	281 969.97	252 473,83	244 590,93	294 891	331 740	347 588,80	400 000,00
Taxe d'apprentissage (3)	34 486,21	14 976.00	24 447,42	40 289	34 300	30 000,00	40 000,00
Contrats et prestations de recherche (4)							
<i>ANR investissements d'avenir (74411)</i>	0	0		0	0		
<i>ANR hors investissement d'avenir (74412)</i>	0	0		0	0		
<i>Autres (704 - 705 - 7062 - 751)</i>	0	0		5 184	9 331		
Subventions (hors subvention pour charges de service public) (5)							
<i>Régions (7442)</i>	189 279.51	247 783.80	70 487,40	215 850	82 622	134 025,77	100 000,00
<i>Union européenne (7446)</i>	171 239.45	176 415.00	113 350,81	183 412	206 109	272 742,20	200 000,00
<i>Autres (7418 - 7443 - 7444 - 7447 - 7448 - 7488)</i>	121 507.0	153 607.00	138 795,00	114 984	170 377	272 787,03	100 000,00
Dons et legs des fondations (6)				0	0		
Produits exceptionnels (7)	28 430.93	373.59			0		
Autres ressources propres (8)	387 160.34	339 707,14	419 387,00	415 924	373 633	423 163,20	380 000,00
Total	2 185 053.71	2 187 581.68	2 156 452,38 €	2 645 696,00	2 682 416	3 013 812,00	2 785 000,00

Pour cet indicateur, les données constatées sur 2018(CF) ont été intégrées et une projection a été faite pour la période 2019 (BR) puis 2020.

Concernant la cible 2020, les modifications suivantes ont été apportées en 2017:

les recettes liées aux droits d'inscriptions ont été revues à la hausse en lien avec la hausse des effectifs et la revalorisation des montants votée en 2016.

les recettes liées à la FC ont été actualisées en cohérence avec l'indicateur IC4.

Les subventions Région ont été révisées à la baisse, en cohérence avec les données disponibles sur la période écoulée ou en cours.

les subventions "Autres" ont été révisées à la baisse pour les mêmes raisons.

les "Autres ressources propres" ont été révisées à la hausse pour les mêmes raisons.

Actions programmées en 2020 :

1. La mise en œuvre Programme Pluriannuel d'Investissement - immobilier (PPI) -Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI).

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- 1 467 670 € pour les travaux 2020 (dernière phase du Plan Campus, déménagement de la cafeteria du CROUS, début des travaux PF, rénovation des locaux associatifs) ;
- Le temps de travail des agents du service patrimoine impliqués dans le suivi des travaux.

2. La mise en œuvre PPI-Informatique/audiovisuel

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- 114 900 € pour les investissements informatique et audiovisuel 2020 (renouvellement firewall, renouvellement parc info et vidéo, renouvellement réseau,) ;
- Le temps de travail des agents de la DSI impliqués dans la réalisation et le suivi.

3. La maîtrise de la charge d'enseignement et de la masse salariale vacances et heures complémentaires.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- La masse salariale inscrite pour le financement des vacances et heures complémentaires 790 000 € inscrits BI ;
- La pleine exploitation du nouvel outil de gestion des charges prévisionnelles et des services.

4. La maîtrise de la consommation énergétique

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Recrutement d'un économiste de flux partagé avec l'Université Lyon2 (10% du temps de travail dédié à Sciences Po Lyon et 25% du coût pris en charge par l'UdL en 2020 : soit un coût de 4100 €)
- Adaptation, amélioration de la GTC selon préconisations (20 000 €)
- Le déploiement des campagnes éco-gestes pilotées par l'UdL par un agent du service patrimoine

IV-3- Veiller à la situation et aux conditions de travail des personnels

Actions programmées en 2020 :

1. Poursuite du déploiement d'un plan de formation adapté aux demandes validées dans le cadre des entretiens professionnels et déployer des actions de formation à destination des enseignants.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Les crédits de fonctionnement dédiés au plan de formation (17000 € - idem 2019) ;
- La participation au plan de formation Convergence construit par les établissements de l'Université de Lyon ;
- Le temps travail des agents du service Ressources Humaines impliqués dans cette action.

2. La poursuite du soutien aux actions de l'association des personnels créée en 2017.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- Les crédits de fonctionnement dédiés au versement d'une subvention à l'association (15 000 € - idem 2019).

3. La pérennisation de la journée de rentrée hors les murs instaurée en 2017.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- les crédits de fonctionnement dédiés à l'évènement (6500 € - idem 2019) ;
- le temps de travail dédié à l'organisation de l'évènement et le temps de travail de tous les personnels ayant participé à cette journée.

4. Identification des risques et construction d'un programme de prévention en collaboration avec AST Grand Lyon.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- le coût de cette prestation dans notre cotisation à AST ;
- Le temps de travail dédié de l'assistant de prévention, et des autres personnels impliqués dans le travail